

Société A L'ESCALE DE SOI

EURL au capital de 5 000 euros

Siège social : 1452 avenue du Maréchal Juin, 40000 Mont-de-Marsan

SIREN : 803 612 738 RCS Mont-de-Marsan

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 18/02/ 2025

Présent :

- Madame Christine Legrand, associée unique et gérante.

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société "A L'ESCALE DE SOI" s'est tenue le 1^{er} mars à 9h, au siège social sur convocation de la gérance.

Ordre du jour :

1. Transfert du siège social.
2. Modification corrélative des statuts.
3. Pouvoirs pour formalités.

Délibérations :

1. Première résolution : Transfert du siège social

Madame Christine Legrand, associée unique, décide de transférer le siège social de la société du 1452 avenue du Maréchal Juin, 40000 Mont-de-Marsan au 326 Chemin du Baradé, 40000 Mont-de-Marsan, à compter du 1^{er} mars 2025 date d'effet.

Cette résolution est adoptée par l'associée unique.

2. Deuxième résolution : Modification des statuts

En conséquence du transfert de siège, l'article 4 des statuts est modifié comme suit :

Article 4 – Siège social : Le siège social est fixé au 326 Chemin du Baradé, 40000 Mont-de-Marsan.

Le reste de l'article demeure inchangé. Cette résolution est adoptée par l'associée unique.

3. Troisième résolution : Pouvoirs pour formalités

Tous pouvoirs sont donnés à Madame Christine Legrand ou à toute personne qu'elle désignera pour effectuer les formalités nécessaires au transfert du siège social auprès du greffe du tribunal de commerce et autres administrations compétentes.

Cette résolution est adoptée par l'associée unique.

Clôture de la séance

La séance est levée à 10h.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par Madame Christine Legrand en qualité d'associée unique et de gérante.

Signé:

À Mont de Marsan, le 28/02/2025

Madame Christine Legrand en sa qualité de Gérante et Associée Unique

